

La commission sportive départementale, a pris note de la modification du règlement (en rouge ci-dessous) sur la comptabilisation des cartons dans le championnat par équipe.

Voici la modification de règlement :

Article 1 - Principe

Un carton montré à un joueur ne peut être comptabilisé que si l'épreuve est dirigée par un juge-arbitre désigné officiellement par une commission d'arbitrage (fédérale, régionale, départementale), **ou à défaut, selon les conditions de l'article II.113 du règlement sportif.**

II.113 - Juge-arbitrage des rencontres

Les rencontres sont placées sous l'autorité d'un juge-arbitre désigné par la commission fédérale d'arbitrage pour le championnat Pro, par la commission régionale d'arbitrage pour les divisions nationales et le niveau régional et par la commission départementale d'arbitrage pour le niveau départemental.

En cas d'absence du juge-arbitre officiellement désigné, il doit être fait appel, dans l'ordre, à un juge-arbitre officiel présent dans la salle, dans l'ordre de l'échelon le plus élevé vers le moins élevé ou à un licencié accompagnateur de l'équipe visiteuse. Si l'équipe visiteuse ne peut présenter une personne pour officier, l'équipe qui reçoit doit faire assurer ce rôle. A défaut, c'est le capitaine - joueur ou non - de l'équipe visiteuse qui tient cette fonction.

La CSD vous informe comment elle traitera les cartons qui pourraient être donnés :

- 1/ Carton donné par un JA commissionné pour la rencontre d'à côté : **carton valide**
- 2/ Carton donné par un JA officiel présent dans la salle qui se signale **au début de la rencontre pour Juge-Arbitrer** : **carton valide si rapport de JA bien rempli (cartouche JA + Motif carton)**
- 3/ Carton donné par le capitaine visiteur (qui fait office de JA) : **carton valide si aucune réclamation n'est écrite sur la feuille de rencontre et que le motif du carton est valable et bien renseigné.**

Rappel des règles relatives aux cartons durant une rencontre : **(Ils sont comptabilisés jusqu'au 30 juin de la saison)**

- 1- **Carton Jaune**
- 2- **Carton Jaune/Rouge 1** : +1 point pour l'adversaire
- 3- **Carton Jaune/Rouge 2** : +2 points pour l'adversaire

Règle spécifique au championnat par équipe : si un joueur qui a reçu un carton jaune dans une 1ère partie récidive dans une autre partie, l'arbitre doit brandir un carton jaune et un carton rouge, et non au carton jaune.

Que faire en cas de désaccord concernant un carton ? la procédure à suivre est la suivante :

- 1 – **Ne pas s'énerver !** Même en cas de désaccord avec une décision, il est important de rester courtois et respectueux afin de permettre à la rencontre de se poursuivre dans de bonnes conditions.
- 2 – Laisser le JA ou le capitaine concerné remplir le cartouche correspondant au carton.
- 3 – Faire apparaître votre désaccord dans la partie « **Réserve/Réclamation** » avec un court texte précisant le motif de celui-ci.

 **Il est important de rappeler qu'un capitaine doit pouvoir remplir ces cartouches lorsqu'il le souhaite. Refuser cette possibilité constitue un manquement à la procédure et peut, à ce titre, entraîner une sanction.**

Les 2 capitaines seront ensuite contactés par la **CSD**, afin que chacun puisse donner sa version des faits.

Un point important concernant les réclamations :

Pour que la CSD puisse prendre en compte un éventuel désaccord, il est indispensable que celui-ci soit signalé directement sur la feuille de rencontre, dans la partie « Réserve/Réclamation ».

Si cette partie n'est pas renseignée, les mails envoyés après la rencontre pour signaler une situation particulière ne pourront pas être pris en compte par la CSD.

Enfin, si un capitaine refuse de signer la feuille en raison d'un désaccord, nous rappelons que la pénalité prévue pour absence de signature sera appliquée.

Pour conclure :

Nous comptons sur **l'esprit sportif, le respect et le bon sens de chacun.**

Le rôle du Juge-Arbitre, des capitaines et de la CSD est complémentaire : **permettre à chacun de jouer dans les meilleures conditions et gérer les éventuels désaccords de manière sereine et constructive.**

Merci à tous pour votre compréhension, votre coopération et votre engagement en faveur du bon déroulement de nos rencontres.